



# Discours du Maire

## DISCOURS DU MAIRE POUR LA CEREMONIE DES VOEUX DU 17 JANVIER

Mesdames, Messieurs, Chers habitants de Villematier Bonsoir.

Monsieur le Conseiller Général, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Madame Messieurs les maires,

Mesdames Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, je vous remercie pour votre présence.

Présentation des nouveaux élus du conseil municipal.

Je salue la présence du père Philippe

Je vous remercie à tous au nom du conseil municipal d'avoir répondu à notre invitation pour cette traditionnelle soirée d'échange où l'on parle réalisations, projets, chiffres, et bien sûr sans oublier l'objet premier qui consiste tout simplement à se souhaiter une bonne année.

Ces années qui se suivent et qui actuellement se ressemblent par leur dose d'incertitude dans de nombreux domaines.

Vous êtes tous informés ou même surinformés sur les événements dramatiques de la semaine passée avec les évolutions possibles difficiles à prévoir.

Sur les difficultés économiques du pays, sur le rôle en cours d'évolution des différentes collectivités locales et notamment la place toujours plus grande prise par les communautés de communes.

Ces différents sujets ayant à priori peu de liens directs entre eux sont tous susceptibles à différents degrés d'impacter notre quotidien.

Je m'en tiendrai au domaine qui est directement le mien, ici maintes fois évoqué précédemment ou dans le journal municipal, à savoir les conséquences sur le budget de la diminution des dotations et subventions aux collectivités.

Nous avons eu l'occasion de le dire il y a bientôt un an au moment des élections municipales, nous entendons poursuivre dans une gestion que je crois rigoureuse, permettant de tirer le meilleur parti des ressources que nous avons.

Votre ancien conseil municipal était peu enclin à utiliser l'augmentation de la fiscalité communale pour équilibrer son budget.

Le nouveau que j'ai l'honneur de conduire est exactement dans les mêmes dispositions.



Sans trahir un secret envers ces mêmes collègues je peux déjà vous dire que votre conseil municipal n'augmentera pas les taux communaux en 2015, taux qui je vous le rappelle sont stables depuis 2009.

Après ces généralités les habituels indicateurs concernant Villematier se déclinent de la manière suivante:

1058 habitants

5 permis de construire dont 2 pour de nouvelles maisons d'habitation soit une constante diminution

12 naissances

3 mariages avec toutes nos félicitations

7 décès avec toutes nos pensées

Vous avez pu prendre connaissance récemment des réalisations de 2014 par notre journal municipal.

J'en rappelle le plus important.

- Remplacement du copieur de la mairie
- Équipement de l'école d'un copieur dédié
- Réfection du toit du hangar situé à proximité des bâtiments communaux
- Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication sur la moitié de l'agglomération avec éclairage public par candélabres

Pour 2015 nous allons continuer dans les améliorations jugées prioritaires sachant que les besoins vont plus vite que les ressources.

Il faut donc faire en sorte que le nécessaire s'entende avec le possible.

Nous essayons année après année de réhabiliter un peu du patrimoine communal.

Un des projets est réalisé puisque la première semaine de janvier a été posé un coffret électrique demandé par les associations, destiné à apporter sécurité et commodité lors des manifestations sur la place publique.

Nous avons demandé au SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute Garonne) la poursuite de l'enfouissement des réseaux avec pose de candélabres sur la partie du village étant encore alimentée par des fils nus aériens. Ainsi la totalité du bourg centre bénéficiera de ce supplément de sécurité et d'esthétique.

Le revêtement devant l'église et la partie entrée de l'église et du cimetière vont être refaits, les déformations et l'aspect visuel le nécessitant.



Enfin le plus couteux va être le remplacement de l'ensemble des menuiseries du bâtiment mairie école qui vont atteindre le siècle, avec leurs mauvaises performances énergétiques et acoustiques.

Nous y associerons une rampe d'accès à la mairie désormais obligatoire.

Pour l'assainissement collectif l'année 2015 devrait voir ce projet longtemps retardé, même si c'est pour de bonnes raisons, trouver un début de réalisation.

Mr le Maire de Villemur pourra sans doute nous confirmer que les travaux d'extension de la station d'épuration de sa commune sur laquelle nous serons raccordés sont pour très bientôt.

A Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations ainsi qu'à leur membre soyez certains que nous savons ce que représente votre engagement pour faire vivre l'activité qui vous avez choisie, et nous vous en remercions.

Nous savons bien que dans cet engagement on croit souvent qu'un peu suffira alors qu'il faudra beaucoup.

Vous avez tous nos encouragements.

J'aurai un petit mot pour remercier les membres du conseil municipal et plus particulièrement les nouvelles et nouveaux venus qui ont rapidement trouvé leur place.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants présents que j'ai eu l'occasion de rencontrer. J'espère que vous vous plaisez à Villematier et que vous aurez envie d'y rester.

Je remercie les artisans, entrepreneurs, qui créent de la richesse, des emplois, ces emplois dont nous avons tellement besoin.

Enfin à vous tous qui aimez Villematier, au nom du conseil municipal je vous souhaite une belle année pleine de cette vie dans laquelle les choses qui ont le plus de valeur sont celles qui n'ont pas de prix. (Guillaume MUSSO)

Bonne et heureuse année 2015

Je vous remercie de votre attention.

**Jean-Michel JILIBERT**

**Maire de Villematier**

